



Madame, Monsieur,

Vous dirigez un lycée, cette lettre d'information concerne la session « Parcoursup 2024 » et vous est destinée. Elle mettra périodiquement à votre disposition des informations et des ressources utiles, tout au long de la campagne d'admission dans l'enseignement supérieur. Nous vous invitons à la partager largement avec les équipes pédagogiques, éducatives et administratives de votre établissement, en particulier les professeurs principaux et référents.

Cette lettre d'information vous aidera à informer les élèves et leurs familles du calendrier de la procédure, des modalités particulières d'accompagnement proposé par votre lycée et des différentes phases auxquelles ils participeront.

L'ensemble des ressources mis à votre disposition est disponible sur [Eduscol](https://www.eduscol.education.fr) et sur le site d'information [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr). Ces ressources sont bien entendu utilisables pour des séquences d'information réalisées par vos équipes, au sein de l'établissement ou à distance.

Début janvier, en amont de l'ouverture de la plateforme, des ressources complémentaires vous seront proposées dans le cadre de la prochaine lettre d'information. Elles vous permettront d'organiser des temps d'échanges dans votre lycée avec les élèves et leurs familles.

D'ici là, nous vous souhaitons ainsi qu'à vos équipes de bonnes fêtes de fin d'année.

LES ÉLÈVES PEUVENT DÈS À PRÉSENT CONSULTER L'OFFRE DE FORMATION 2024 ET AFFINER LEUR PROJET D'ORIENTATION

À partir d'aujourd'hui, mercredi 20 décembre 2023, les élèves peuvent consulter l'offre de formation disponible pour la session 2024 via le moteur de recherche des formations accessible à tous sur [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr).

Doté d'une nouvelle ergonomie, le nouveau site [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr) ainsi que la plateforme sont accessibles aux personnes en situation de handicap. La nouvelle dénomination, [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr), qui s'inscrit dans une démarche interministérielle, est aussi un moyen de lutter contre la désinformation en offrant un caractère distinctif dans l'adresse du site consulté par les usagers, et de garantir le caractère officiel et authentique du service public.

Toutes les formations inscrites sur la plateforme (plus de 23 000 formations contrôlées par l'État seront accessibles d'ici au 17 janvier 2024) sont présentées sous la forme de fiches homogènes comportant les informations essentielles pour aider les élèves à mûrir leur projet d'orientation et à faire leurs choix.

Toujours dans la démarche d'amélioration continue de Parcoursup, le moteur de recherche des formations propose de nouvelles fonctionnalités pour faciliter l'orientation progressive des lycéens et les aider à faire, le moment venu, leurs choix de manière éclairée.

- La fonctionnalité « **Favoris** » donne la possibilité aux lycéens de conserver leurs recherches de formation. Dans leur navigation, ils peuvent désormais sélectionner des « favoris » et apporter pour eux-mêmes des appréciations qu'ils pourront conserver et retrouver au moment de formuler leurs vœux.
- Le « **Comparateur** » est une fonctionnalité qui permet, en quelques clics de comparer diverses formations sur des points considérés comme importants pour le choix des candidats et de leurs familles : par exemple, le statut de la formation (public/privé), les frais de scolarité, le niveau de la demande, l'existence d'un internat, l'éligibilité de la formation à accueillir des étudiants boursiers ou encore l'existence d'un label délivré par le ministère chargé de l'enseignement supérieur ...

Ces nouvelles fonctionnalités ne sont pas réservées aux élèves de terminale. Elles sont ouvertes à tous, notamment aux élèves d'autres classes qui souhaitent consulter Parcoursup pour affiner leur projet d'orientation et anticiper leurs choix de formation.

Concernant les Journées portes ouvertes, les lycéens nous ont fait part de leur intérêt pour de tels événements qui leur permettent de comprendre, se rassurer, échanger avec des professionnels et des étudiants. Cette année, ils pourront depuis le site Parcoursup, consulter les dates des journées ouvertes proposées par les établissements du supérieur et être prévenus par Parcoursup quelques jours avant les dates de ces événements pour les formations qu'ils auront conservées en « favoris ».

A noter :

Nous avons travaillé avec les formations afin de simplifier l'accès à l'information, lorsque c'est possible. Pour faciliter la compréhension, le terme de « projet de formation motivé », qui posait difficulté à certains lycéens, a été simplifié par « Lettre de motivation ». Par ailleurs, les établissements peuvent désormais choisir de demander ou non une lettre de motivation aux candidats. Lorsque la formation exige une lettre de motivation, l'information sera bien sûr indiquée dans le dossier du candidat.

LES DOCUMENTS DE SYNTHÈSE QUE VOUS POUVEZ FAIRE CONNAÎTRE AUX ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

- **Le calendrier Parcoursup 2024 en 3 étapes**

Le calendrier Parcoursup 2024 est fixé, en articulation avec celui du baccalauréat 2024 : il détaille aux élèves et à leur famille chaque étape de la session avec les dates clés à retenir ainsi que l'accompagnement prévu.

Le calendrier est accessible sur Parcoursup.fr et sous plusieurs formats :

- [La page à consulter sur le site Parcoursup.gouv.fr](#)
- [Un dépliant à télécharger : Parcoursup 2024 en 3 étapes](#)
- [Une vidéo à consulter](#)

- **Diaporamas de présentation de la campagne Parcoursup 2024**

Deux diaporamas sont disponibles :

- **Une présentation synthétique qui décrit l'essentiel à connaître sur Parcoursup 2024**: les dates-clés, les types de formations disponibles, les principales règles de fonctionnement de la procédure et des conseils pour les élèves.

[Télécharger la présentation synthétique sur Eduscol](#)

- **Un diaporama plus complet est mis à disposition pour animer vos réunions d'information sur Parcoursup** organisées en présentiel ou en ligne à partir du mois de janvier 2024.

[Télécharger la présentation complète sur Eduscol](#)

À savoir :

Le « certificat de spécialisation » est le nouvel intitulé de la « mention complémentaire ». Cette évolution a bien été intégrée dans le moteur de recherche des formations. Nous vous invitons à en faire part aux élèves intéressés par ces formations.

LES RESSOURCES UTILES POUR ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES DANS LA CONSTRUCTION PROGRESSIVE DE LEUR PROJET D'ORIENTATION

La démarche d'accès à l'enseignement supérieur Parcoursup et la préparation du baccalauréat rythment l'année scolaire des élèves de terminale. L'élaboration de leur projet d'orientation reste un véritable cheminement qui s'effectue de manière progressive tout au long de leur scolarité. La formalisation de ce projet est l'aboutissement de cette réflexion et doit être accompagnée de manière personnalisée par les professeurs principaux ou référents et le psychologue de l'éducation nationale, tout particulièrement dans le cadre de l'horaire dédié à l'orientation.

L'année de terminale est marquée de plusieurs temps forts qui visent à permettre à chaque lycéen de préciser son projet d'orientation.

Les professeurs principaux et tous ceux qui contribuent à l'accompagnement à l'orientation des élèves dans votre lycée, en particulier les psychologues de l'éducation nationale, peuvent utiliser ces ressources lors de séquences dédiées avec les élèves :

- **« Préparer Parcoursup et choisir son orientation » sur le site Avenir(s)**

<https://avenirs.onisep.fr/eleves/preparer-parcoursup-et-choisir-son-orientation>

La brique Parcoursup élèves, accessible sur le site Avenir(s) <https://avenirs.onisep.fr>, vise à accompagner les lycéens et les lycéennes dans leur choix d'orientation et à préparer Parcoursup.

Des ressources et outils sont ainsi mis à leur disposition comme le module numérique Lycée, le mémo Parcoursup, les fiches pratiques, les tchats et les questionnaires d'auto-évaluation en droit et sciences.

- **Les fiches pratiques Onisep**

L'Onisep met des fiches pratiques à disposition des professeurs principaux et des élèves :

- Fiche professeur : L'entretien personnalisé d'orientation
- Fiche élève : Préparer son entretien personnalisé d'orientation
- Fiche professeur : L'élève de terminale n'a pas de projet concret
- Fiche élève : Questionnaire - je fais le point

[Télécharger les fiches sur Eduscol](#)

- **Monorientationenligne.fr : un service gratuit de conseils en orientation**

L'Onisep et ses conseillers répondent par mail, tchat et téléphone aux questions des élèves et leur famille sur l'orientation, les filières de formation et les métiers.

Accédez au service monorientationenligne.fr

L'ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS PAR LES CONSEILLERS PARCOURSUP

À partir du 17 janvier 2024, les services dédiés à l'accompagnement des lycéens et de leur famille, qui seront assurés tout au long de la procédure seront opérationnels :

- **Le numéro vert 0 800 400 070 du lundi au vendredi de 10h à 16h** (accessible aux personnes sourdes ou malentendantes) avec 3 choix possibles :
 - Choix 1 : questions d'orientation post bac, filières de formation et métiers
 - Choix 2 : questions d'information sur la procédure Parcoursup
 - Choix 3 : questions relatives au dossier personnel des candidats sur Parcoursup

Des numéros spécifiques sont prévus en outre-mer.

- **La messagerie « contact » depuis le dossier Parcoursup**
- **Les réseaux sociaux** de Parcoursup : [Instagram](#), [Facebook](#), [X \(ex-Twitter\)](#)

RAPPELS SUR QUELQUES RESSOURCES UTILES POUR LE PILOTAGE DE L'ORIENTATION AU LYCEE

- **La rubrique « Indicateurs synthétiques » accessible sur le site de gestion Parcoursup des lycées d'origine**

Pour assister les chefs d'établissement, l'équipe Parcoursup a mis à disposition un tableau synthétique sur l'admission des lycéens destiné à favoriser la réflexion collective autour de l'accompagnement à l'orientation des élèves du lycée.

Une vidéo de présentation de cet outil est également disponible : https://youtu.be/OG_Rsr-NAHk.

- **L'orientation post bac en quelques questions/réponses**

Dans le cadre de la réflexion sur la transition lycée-enseignement supérieur, l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche a produit, en 2023, sous un format [questions-réponses](#), un document avec des éléments objectifs pour illustrer l'évolution des profils des candidats et des admissions. Ceci afin de permettre d'alimenter le discours porté auprès des équipes enseignantes, des élèves et des familles et de donner une base d'analyse pour la construction du volet « orientation vers le supérieur » des projets d'établissement.

Nous vous remercions pour votre implication et l'accompagnement que vous assurez auprès de vos élèves.